

Réf: Dossier 278911

Avis de constitution

SOCIETE « OQINTI »

Siège Abidjan Cocody-Riviera 4 Beverly Hills, Lot 09,
Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OQINTI »

Objet :

- la prise directe ou indirecte de participations
- la prise en charge de la direction, de la gestion, du conseil, du contrôle, de l'organisation, de l'harmonisation, de la coordination et du contrôle de l'activité de ses filiales
- la recherche et le développement au seul profit du groupe
- la gestion de la trésorerie du groupe
- l'achat de biens mobiliers et immobiliers au seul profit du groupe
- la création et l'animation de start-up; et
- Dune manière générale, tous services et toutes opérations commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement ou le développement.

L'objet social de la Société pourra être modifié conformément aux dispositions légales en vigueur.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody-Riviera 4 Beverly Hills, Lot 09, Ilot 1

Dirigeant(s) M KAMAGATE BAMORI SIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00235 du 17/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02885/GTCA/RC/2024 du 17/01/2024

